



# UNE REGION EN MOUVEMENT

TENDANCES DE MOBILITES EN AFRIQUE DE L'OUEST ET DU CENTRE

JANVIER — DECEMBRE 2020

RESUME EXECUTIF



Organisation internationale pour les migrations (OIM)  
L'organisme des Nations Unies chargé des migrations

Les opinions exprimées dans ce rapport sont celles des auteurs et ne reflètent pas nécessairement les vues de l'Organisation internationale pour les migrations (OIM). Les désignations employées et la présentation du matériel tout au long du rapport n'impliquent l'expression d'aucune opinion de la part de l'OIM concernant le statut juridique d'un pays, territoire, ville ou zone, ou de ses autorités, ou concernant ses frontières ou limites.

L'OIM est attachée au principe selon lequel une migration humaine et ordonnée profite aux migrants et à la société. En tant qu'organisation intergouvernementale, l'OIM agit avec ses partenaires de la communauté internationale pour aider à relever les défis opérationnels croissants de la gestion des migrations ; faire progresser la compréhension des questions de migration ; encourager le développement social et économique par la migration ; et défendre la dignité humaine et le bien-être des migrants.

Les cartes comprises dans ce rapport ne sont fournies qu'à titre d'illustration. Les représentations ainsi que l'utilisation des frontières et des noms géographiques sur ces cartes peuvent comporter des erreurs et n'impliquent ni jugement sur le statut légal d'un territoire, ni reconnaissance ou acceptation officielle de ces frontières de la part de l'OIM.

#### ÉDITEUR

Organisation internationale pour les migrations,  
Bureau régional pour l'Afrique de l'Ouest et du Centre  
Dakar, Sénégal

© 2021 Organisation internationale pour les migrations (OIM)

Photo de couverture : ©OIM/Amanda Nero

Tous les droits réservés. Aucune partie de cette publication ne peut être reproduite, stockée dans un système de récupération ou transmise sous quelque forme ou par quelque moyen que ce soit, électronique, mécanique, photocopie, enregistrement ou autre sans l'autorisation écrite préalable de l'éditeur.



Organisation internationale pour les migrations (OIM)  
L'organisme des Nations Unies chargé des migrations

# UNE REGION EN MOUVEMENT

TENDANCES DE MOBILITES EN AFRIQUE DE L'OUEST ET DU  
CENTRE

JANVIER — DECEMBRE 2020

RESUME EXECUTIF

# AVANT PROPOS

L'Afrique de l'Ouest et du Centre est une région vaste et diversifiée sur le plan socioéconomique et géopolitique qui est touchée par de nombreux défis, mais également riche en possibilités. La migration est une caractéristique fondamentale de ce paysage et a un immense potentiel de contribuer au bien-être des sociétés à travers la région. Malgré cela, la promesse d'une migration gérée de manière humaniste et ordonnée ne peut être considérée comme acquise. Les pays de la région font face à divers obstacles structurels ou soudains, menaçant de miner la stabilité, la sécurité et le développement et qui peuvent avoir un effet négatif sur la migration.

L'OIM est attachée au principe selon lequel les migrations ordonnées et dans le respect de la dignité humaine sont bénéfiques aux migrants et aux sociétés dans leur ensemble. La stratégie 2020-2024 du Bureau régional pour l'Afrique de l'Ouest et du Centre répond aux défis actuels et émergents, positionnant l'Organisation à mieux répondre aux besoins des États membres et des populations migrantes à toutes les étapes de leur voyage en Afrique de l'Ouest et du Centre. Cette stratégie régionale reflète le rôle essentiel que joue l'OIM, qui un acteur clé dans le développement de programmes et de stratégies, l'élaboration de de recherches, la collecte des données, et la mise en œuvre de bonnes pratiques relatives à la migration. Ce rôle est particulièrement mis en valeur dans la stratégie pour les données migratoires de l'OIM qui souligne le rôle de l'organisation dans la mobilisation de la communauté internationale à constituer une assise factuelle et de solides données sur la migration et à promouvoir son utilisation pour orienter les politiques et actions publiques.

Ce rapport compile dans un seul document une quantité riche de données recueillies par l'OIM ainsi que ses partenaires (UNDESA, HCR, Mixed Migration Center, etc.), et des universitaires. Il contribue à la stratégie pour les données migratoires de l'OIM en tirant partie de son rôle d'acteur central dans le développement et le renforcement des données sur les mobilités régionales.



**Christopher Gascon**

Directeur de l'OIM pour l'Afrique de l'Ouest et du Centre  
Organisation internationale pour les migrations

**La migration est une partie intégrante de la vie en Afrique de l'Ouest et du Centre**

**Ce rapport fournit un aperçu sur les tendances principales de mouvements des populations en Afrique de l'Ouest et du Centre en 2020**

# INTRODUCTION

La migration est une partie intégrante de la vie en Afrique de l'Ouest et du Centre. Elle est issue d'une longue tradition et est une composante essentielle du tissu historique, social, économique, culturel, et politique régional. L'Afrique de l'Ouest et du Centre est au cœur de la migration sur le continent africain. Elle est le lieu d'une migration intrarégionale forte et, grâce à sa position stratégique, d'échanges étroits avec les autres régions.

Regroupant une population de 459 millions, dont 43 pour cent ont moins de 15 ans, la région accueillait 9,5 millions de migrants internationaux en 2020. Les nombreuses opportunités économiques à travers la région, les mouvements saisonniers et circulaires, et la transhumance agropastorale sont à l'origine de grands flux migratoires internes. Ainsi, l'Afrique de l'Ouest et du Centre concentre les réseaux de migration les plus étroits, complexes et intenses au monde. La région est témoin d'importants mouvements interrégionaux de voyageurs depuis et vers l'Afrique du Nord, l'Europe, la Corne de l'Afrique et l'Afrique du Sud.

L'Afrique de l'Ouest et du Centre fait également face à de nombreuses vulnérabilités, dont une pression démographique croissante ; la raréfaction des ressources ; les chocs économiques, les extrêmes climatiques et la dégradation environnementale ; les tensions communautaires ; et la montée des extrémismes violents, qui sont à l'origine de plusieurs crises complexes ayant engendré le déplacement de millions de personnes. Ainsi, avec plus de 7,5 millions de personnes déplacées internes (PDI) et 1,3 million de réfugiés et de demandeurs d'asile enregistrés à la fin de l'année 2020, la région est témoin de taux importants de déplacements internes et transfrontaliers.

Le présent rapport vise à fournir un aperçu sur les tendances principales de mobilités de populations en Afrique de l'Ouest et du Centre en 2020. Il aborde la mobilité régionale selon deux grandes lignes : les déplacements internes et les flux migratoires. Dans chaque section, le rapport présente des tendances primaires de mobilités, les événements clés, et les profils de populations mobiles observées en 2020. L'édition 2020 de ce rapport contient en outre une section qui examine en détail l'impact de la crise de COVID-19 sur la mobilité régionale.

L'analyse tire parti de multiples sources de données, la plupart d'entre elles recueillies par l'OIM, et complétées par des sources externes, dans le but de fournir une compréhension holistique et complète des dynamiques de mouvements de populations en Afrique de l'Ouest et du Centre. La Matrice de suivi des déplacements (Displacement Tracking Matrix) de l'OIM, outil qui permet de faire le suivi des déplacements internes, les flux migratoires, et d'obtenir les caractéristiques et profils des populations en mouvement, ainsi que d'autres données sur des sous-groupes spécifiques (tels que les transhumants, les migrants qui quittent les côtes sénégalaises ou les migrants en Mauritanie) à différentes étapes de leur voyage migratoire, constitue la source principale de données pour ce rapport. Au niveau régional, l'unité Données et Recherche a été créée pour améliorer la coordination, harmoniser les sources de données et apporter un soutien à l'analyse des données migratoires régionales.

# RESUME EXECUTIF

La mobilité est une caractéristique fondamentale de l’Afrique de l’Ouest et du Centre, composante essentielle de son tissu historique, social, économique, culturel et politique. Tandis qu’elle est majoritairement intrarégionale, la mobilité dans la région est aussi étroitement liée aux autres régions du monde. En effet, la position stratégique de l’Afrique de l’Ouest et du Centre en fait le centre d’une riche histoire d’échanges inter-régionaux. La migration dans la région est le résultat de nombreux facteurs, y compris des causes socioéconomiques ; l’insécurité persistante et les conflits touchant la région ; les extrêmes climatiques et la dégradation environnementale ; et les urgences de santé publique. En 2020, la pandémie de COVID-19 a fondamentalement façonné la mobilité dans la région : la situation sanitaire, les restrictions de mobilité, et les autres mesures économiques adoptées par les Etats ont fortement impacté les mouvements de populations puisque.

## 1. IMPACTS DU COVID-19 SUR LES MOBILITE

### Déplacements forcés et populations déplacées

La pandémie de COVID-19 a exacerbé les risques et les vulnérabilités auxquelles les populations déplacées dans la région font face. Celles-ci se trouvent dans des pays disposant de systèmes de santé parmi les plus faibles au monde. Les restrictions de mobilité et les autres mesures imposées par les Etats de la région pays pour limiter la propagation du virus, l’impact économique de la pandémie de COVID-19, des conditions insalubres dans lesquelles des populations déplacées habitent, le surpeuplement dans les camps de déplacés, et l’accès limité aux services ont tous contribué à accroître la situation vulnérable des PDI.

L’Organisation internationale pour les migrations (OIM) a conduit des évaluations dans des sites accueillant des populations déplacées à travers la région. Ces enquêtes ont montré que le confinement, les restrictions de mobilité, la fermeture des commerces et des écoles, et les autres mesures adoptées ont eu pour conséquences des pertes d’emploi et de revenus de la part des PDI et ont eu des conséquences négatives sur l’accès des PDI à la nourriture, sur la nutrition, le logement, et l’éducation. Les évaluations ont constaté que dans le Nord-Est du Nigéria et l’Extrême Nord du Cameroun, 56 pour cent des sites qui accueillait des PDI ont connu des interruptions de services de base, y compris des services de santé, dans la scolarisation des enfants, dans l’assistance alimentaire et nutritionnelle, dans la fourniture d’eau, et dans la fourniture des services de protection.

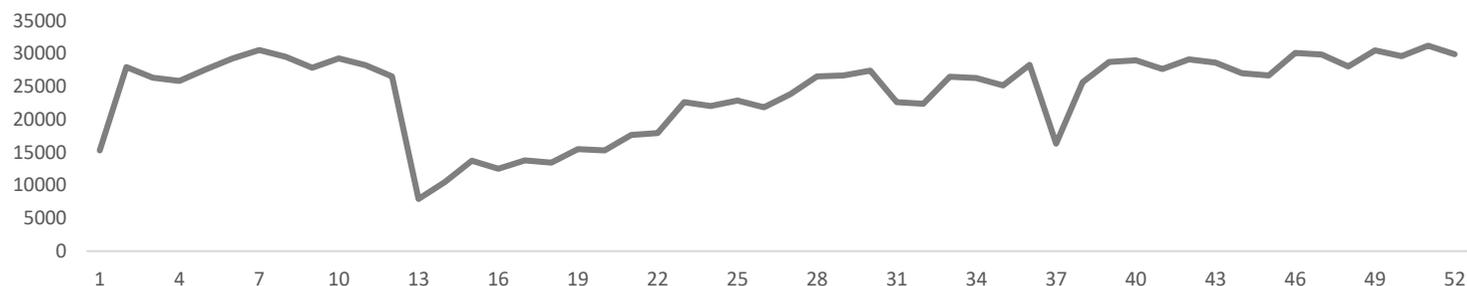
Enfin, la crise a entravé la réponse et l’assistance humanitaire et a interrompu la chaîne logistique humanitaire. Les restrictions de mobilité imposées par le gouvernement ont réduit l’accès humanitaire, restreint



**La pandémie de COVID-19 a exacerbé les risques et les vulnérabilités auxquelles les populations déplacées font face**

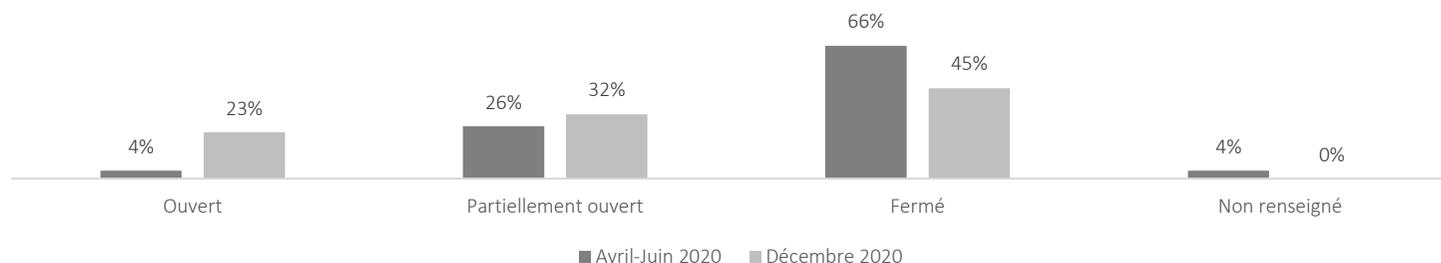
## Flux migratoires et migrants

L'impact du COVID-19 sur les mobilités dans la région, et les conséquences de la crise restent à élucider. Néanmoins, les données recueillies par l'OIM à des points de transit stratégiques à travers la région ont montré que les flux régionaux ont baissé de 40 pour cent de janvier à mai 2020, alors que les flux étaient 50 pour cent plus bas en avril et 36 pour cent plus bas en mai par rapport aux mêmes périodes en 2019. Les flux migratoires ont néanmoins repris dès juin 2020, atteignant pendant le dernier trimestre de 2020 des taux 39 pour cent plus élevés qu'à la même période en 2019.



Nombre de voyageurs hebdomadaires enregistrés aux points de suivi des flux de population (Flow Monitoring Points) de l'OIM en 2020

A l'instar de pays à travers le monde, les gouvernements en Afrique de l'Ouest et du Centre ont adopté un certain nombre de mesures pour limiter la propagation du virus, y compris la fermeture des frontières maritimes, aériennes, et terrestres ; la restriction des mobilités entre régions d'un pays ; la mise en place de couvre-feux, de confinements et de quarantaines de villes ou de régions ; l'installation d'états d'urgence ; l'isolement obligatoire des voyageurs ; et la suspension des activités sociales, culturelles, éducationnelles, et économiques. Des évaluations menées entre avril et juin 2020 ont montré que 66 pour cent des points d'entrée évalués à travers l'Afrique de l'Ouest et du Centre étaient complètement fermés aux voyageurs, alors que 26 pour cent étaient partiellement ouverts, ne permettant que le passage de fret, le retour des nationaux, ou les vols et convois humanitaires. Seuls 4 pour cent des points d'entrée étaient entièrement ouverts à la circulation (4% statut inconnu). En décembre 2020, 45 pour cent des points d'entrée (principalement les postes frontières terrestres) étaient toujours fermés.



Statut opérationnel des points d'entrées en Afrique de l'Ouest et du Centre en avril-juin 2020 et en décembre 2020

**Les flux régionaux ont baissé de 40 pour cent entre janvier et mai 2020 du fait de la fermeture des frontières et des restrictions de mobilités liées au COVID-19**

## HIGHLIGHTS

Selon les estimations, la crise du COVID-19 a bloqué 50 000 migrants aux frontières à travers la région, dont 3 000 migrants bloqués dans les Centres de transit de l'OIM en raison de la suspension du programme d'Aide au retour volontaire et à la réintégration de l'OIM. Par conséquent, de nombreux migrants ont cherché d'autres alternatives pour traverser des frontières en évitant d'être contrôlés ou détectés. Cette situation a poussé de nombreux migrants dans l'irrégularité et a possiblement engendré une augmentation des contrôles informels aux frontières et des pratiques malhonnêtes ; le développement de réseaux de passeurs et de facilitation ; et l'emploi de points d'entrée non officiels pour traverser des frontières. Les réseaux de passeurs ont également répondu aux fermetures des frontières en modifiant leurs itinéraires. Ceci pourrait expliquer la reprise de la Route de l'Atlantique Ouest-africaine (West African Atlantic Route), observée en 2020.

La pandémie a aussi eu des conséquences sur la vie et les moyens de subsistance de migrants : 47 pour cent des migrants enquêtés par l'OIM ont indiqué avoir rencontré des difficultés à cause de la crise de COVID-19. Les retombées économiques de la crise ont conduit à des pertes de revenus ; à l'incapacité d'envoyer et de recevoir les transferts de fonds ; à l'accès restreint aux services de base et biens essentiels (51%, 39%, et 38% des migrants ont rapporté, respectivement, qu'ils ne pouvaient plus payer pour une nourriture de qualité, les frais de scolarité, et un logement) ; au surpeuplement et à la dégradation des conditions des logements ; à l'exacerbation des risques médicaux encourus ; à une exposition accrue aux risques d'exploitation, d'abus, et de discrimination ; à la productivité agricole diminuée ; à des ruptures dans la chaîne d'approvisionnement ; et à des perspectives d'emploi limitées.

S'ajoute à ces défis des vulnérabilités préexistantes, y compris la peur d'expulsion et de détention ; un droit limité aux services ; et une sensibilisation limitée aux droits que la crise a aggravés, restreignant encore plus leur accès aux services et au soutien. Entre-temps, des restrictions de mobilité et des réallocations de ressources ont fortement affecté des systèmes d'appui et des programmes d'aide, qui limitent leur capacité de fournir de l'aide à des migrants.

Enfin, la crise de COVID-19 pourrait conduire à la future émigration, comme l'impact économique de la crise a basculé plus de personnes dans la pauvreté, qui les oblige à migrer à la recherche des opportunités économiques et de subsistance.

## 2. DEPLACEMENT FORCE

La région de l'Afrique de l'Ouest et du Centre accueille 7,5 millions de personnes déplacées internes (PDI) et 1,3 million des réfugiés et des demandeurs d'asile en décembre 2020, générés principalement par cinq situations sous régionales :

### Bassin du lac Tchad

En décembre 2020, le Bassin du lac Tchad (l'Extrême Nord du Cameroun, le Province de Lac du Tchad, l'est du Niger, et le Nord-Est de Nigéria) accueillait environ 5 millions des personnes affectées directement par la crise. Ces populations sont composées de PDI (2 910 979), de réfugiés (258 591, y compris ceux qui habitent dans et hors de camps), et de retournés (1 740 327 d'anciennes PDI et 221 628 retournés de l'étranger).



**Des mesures de restrictions de mobilité adoptées par des pays dans le cadre de la pandémie du COVID-19 ont laissé 50 000 migrants bloqués**



**7,5 millions des PDI habitent dans la région de l'Afrique de l'ouest et du centre**

En 2019 et 2020, la crise qui touche le Bassin du lac Tchad s'est considérablement détériorée, après avoir connu une stabilisation relative entre 2016 et 2018. Des conditions instables de sécurité ; des attaques fréquentes contre des forces de sécurité, des civils, et des travailleurs humanitaires ; et un conflit qui s'intensifie, des abus, et des violations de droits de l'homme ont généré des déplacements importants de populations. Au cours de l'année 2020, le total de la population touchée dans la crise de Bassin du lac Tchad (Lake Chad Basin Crisis) a augmenté d'un pour cent, de 4 669 100 à 5 131 525 personnes. En particulier, près de 113 000 personnes de plus ont été déplacées entre janvier et décembre 2020 (une croissance d'onze pour cent des PDI).

PAYS	CHIFFRES DE DÉPLACEMENTS INTERNE	SOURCE	TENDANCE 2019
CAMEROUN	321,886	DTM	+8%
TCHAD	336,124	DTM	+98%
NIGER	102,726	GOUV OF NIGER	-8%
NIGERIA	2,150,243	DTM	+6%
<b>TOTAL</b>	<b>2,910,979</b>		<b>+11%</b>

*Nombre de PDI dans le Bassin du lac Tchad*

### Le Liptako-Gourma et le Sahel Central

En décembre 2020, 2 388 742 personnes, comprenant 1 546 179 PDI, 175 835 réfugiés, et 666 728 retournés (y compris 582 079 anciennes PDI et 84 649 retournés de l'étranger) sont comptabilisés dans le Sahel Central et en particulier dans la région du Liptako Gourma, zone tri-nationale entre le Burkina Faso, le Mali, et l'ouest du Niger. La situation qui touche le Sahel Central s'est fortement dégradée en 2020, résultat de de la prolifération de groupes armés non étatiques et de milices, des conflits intra- et intercommunautaires, et de la multiplication des abus des droits de l'homme dans la région : le nombre des personnes touchées a augmenté de 47 pour cent par rapport à l'année dernière (1 619 863). Le nombre des PDI a augmenté de 86 pour cent (en hausse de 831 706), une augmentation due en grande partie l'aggravation de la situation au Burkina Faso. Près de 70 pour cent des PDI se trouvent au Burkina Faso. Le pays étant devenu l'épicentre de la crise au cours de l'année.

PAYS	CHIFFRES DE DÉPLACEMENTS INTERNE	SOURCE	TENDANCE 2019
BURKINA FASO	1,074,993	CONASUR	+97%
MALI	332,957	DTM	+60
NIGER	138,229	GOUV OF NIGER	+77%
<b>TOTAL</b>	<b>1,546,179</b>		<b>+86%</b>

*Nombre des PDI au centre du Sahel en décembre 2020*

**Le Bassin du lac Tchad  
accueille 3 millions des  
PDI**

**Le Sahel Central/le  
Liptako-Gourma  
accueille 1,5 millions  
des PDI**

## République centrafricaine

Un total de 630 924 des PDI, en plus de 634 539 réfugiés, 843 352 anciennes PDI retournées, et 328 841 retournés de l'étranger, sont comptabilisés en République centrafricaine en décembre 2020. Bien que le contexte de déplacement se soit sensiblement apaisé en 2020, les activités de groupes rebelles ayant diminué, les tensions entre les communautés se sont relâchées, et la violence armée diminuée, des attaques et des conflits sporadiques se sont néanmoins poursuivis, générant des déplacements de populations. En outre, d'importantes inondations ont généré la majeure partie des déplacements en 2020. A la fin de l'année, le pays a connu une importante vague de violence suite aux élections présidentielles et législatives, qui ont eu lieu le 27 décembre 2020. L'escalade de violence, qui a opposé le gouvernement et les forces de MINUSCA (Mission multidimensionnelle intégrée des Nations Unies pour la stabilisation en République centrafricaine) à une coalition de forces rebelles, a déplacé plus de 240 000 personnes en RCA, et plus de 105 000 ont fui dans les pays voisins, la République démocratique du Congo accueillant 90 pour cent de nouveaux réfugiés.

PAYS	CHIFFRES DE DÉPLACEMENTS INTERNE	SOURCE	TENDANCE 2019
RÉPUBLIQUE CENTRAFRICAINE	630,924	CMP	-10%

*Nombre des PDI en République centrafricaine en décembre 2020*

## Nord-Ouest et Nord-Central, Nigeria

La crise touchant les zones du Nord-Ouest et Nord-Central au Nigéria s'est stabilisée en 2020. Au 31 décembre 2020, la crise qui frappe les deux régions avait conduit au déplacement de 824 526 individus, dont 747 526 PDI (728 688 PDI dans les deux régions du Nigéria et 18 838 dans la région de Maradi au Niger) et 824 526 réfugiés. Bien que ces chiffres représentent une croissance importante de 29 pour cent des PDI par rapport à la collecte précédente de décembre 2019 (578 119), cette croissance reflète essentiellement l'augmentation de la couverture géographique des évaluations de la DTM, qui ont augmenté de 160 « local government areas » (LGAs) à 172 LGAs.

La crise touchant la bande centrale nigériane (Middle Belt) a également provoqué le déplacement d'un nombre important de personnes au Niger, pays voisin, avec 77 000 réfugiés nigériens qui ont fui vers la région de Maradi au Niger en 2020, y compris 23 000 individus en avril 2020 seulement. De plus, les violences ont, depuis mai 2019, franchi la frontière du Niger, où 18 636 individus ont été déplacés à l'intérieur du pays, dans la région de Maradi.

PAYS	CHIFFRES DE DÉPLACEMENTS INTERNE	SOURCE	TENDANCE 2019
NIGERIA	728,688	DTM	+26%
NIGER	18,636	GOUV OF NIGER	+62%
<b>TOTAL</b>	<b>747,324</b>		<b>+29%</b>

*Nombre des PDI dans les Zones du North-West et North-Central au Nigéria et dans la région de Maradi du Niger en décembre 2020*

**La République centrafricaine accueille 630 000 PDI**

**750 000 PDI ont été déplacées par la crise dans les régions Nord-Ouest et Nord-Central du Nigéria**

## Nord-Ouest et Sud-Ouest, Cameroun

Selon le bureau des Nations Unies pour la coordination des affaires humanitaires (OCHA), au 31 décembre 2020, un total de 1 135 660 individus, y compris 711 056 PDI, 342 628 anciennes PDI retournées, 18 279 retournés de l'étranger et 63 697 réfugiés au Nigéria, étaient touchés par la crise dans les régions anglophones (les régions du Nord-Ouest et du Sud-Ouest). Au cours de l'année, le nombre des PDI a crû de 33 pour cent (en hausse de 237 349). Cette croissance reflète en partie l'impact de la pandémie de COVID-19 : alors que le gouvernement a adopté des mesures préventives pour limiter la propagation du virus, y compris la fermeture des commerces et des écoles, un grand nombre de PDI et des réfugiés sont retournés dans leur lieu d'origine depuis leur lieu de déplacement. Il reste à voir si ces retours seront durables.

PAYS	CHIFFRES DE DÉPLACEMENTS INTERNE	SOURCE	TENDANCE 2019
CAMEROON	711,065	OCHA	-33%

*Nombre des PDI déplacées par la crise anglophone du Cameroun (régions du Nord-Ouest et Sud-Ouest) en décembre 2020*

**710 000 PDI sont déplacées par la crise dans le Nord-Ouest et le Sud-Ouest du Cameroun**

## 3. TENDANCES MIGRATOIRES

En 2020, les tendances de flux migratoires en Afrique de l'ouest et du centre ont été caractérisées par trois événements marquants : une augmentation de la mobilité intra régionale (avant et suite aux restrictions de mobilité pendant la crise de COVID-19) ; une baisse des arrivées de migrants irréguliers en Europe ; un volume important de mouvements de migration irréguliers aux îles Canaries.

### Mobilité intra régionale

Bien que le COVID-19 ait profondément affecté des flux migratoires, ces flux ont retournés aux taux pré-COVID au milieu de 2020, et dans certains lieux, ont vu une grande augmentation par rapport au 2019. En effet, les données recueillies par l'OIM avant la crise (janvier-février 2020) et au second semestre 2020 semblent indiquer que, malgré la crise de COVID-19, les flux étaient sensiblement plus élevés en 2020 qu'en 2019 : pendant la période de janvier-février 2020, les flux migratoires étaient en moyenne 26 pour cent plus élevés en 2020 qu'en 2019, alors qu'en octobre-décembre, les flux migratoires étaient en moyenne 39 pour cent plus grands en 2020 qu'en 2019.

### Arrivées de migrants irréguliers en Europe

Le nombre total d'arrivées de migrants irréguliers en Europe a baissé en 2020, comparé à 2019. En 2019, 129 596 migrants irréguliers sont arrivés en Europe (par terre et par mer) et 96 076 en 2020, ce qui reflète une réduction de 26 pour cent. Le classement des pays d'arrivée ont aussi évolué en 2020. Alors que la Grèce (71 386) était le pays principal d'arrivée en Europe des migrants irréguliers en 2019, le pays est seulement troisième en 2020 (14 785), derrière l'Espagne (41 861) et l'Italie (34 154). Le nombre d'arrivées en Grèce a ainsi baissé de 78 pour

**Au cours du troisième trimestre 2020, les flux migratoires en Afrique de l'Ouest et du Centre étaient 39% plus élevés qu'en 2019**

**Le nombre total d'arrivées irrégulières de migrants en Europe a baissé de 26 pour**

## HIGHLIGHTS

cent entre 2019 et 2020, alors que les arrivées en Italie ont doublé, et les arrivées en Espagne ont crû de 18 pour cent au cours de la même période.

PAYS	2019	2020	+/-
GRECE	71,386	14,785	-78%
ITALIE	11,471	34,154	+198%
ESPAGNE	35,513	41,861	+29%
AUTRE	11,226	5,276	-53%
<b>TOTAL</b>	<b>129,596</b>	<b>96,076</b>	<b>-26%</b>

*Arrivées migratoires irrégulières en Europe en 2019 et en 2020*

La proportion et le nombre de ressortissants de l'Afrique de l'Ouest et du Centre parmi les arrivées ont aussi diminué en 2020, par rapport à 2019. En 2019, 22 851 ressortissants de l'Afrique de l'ouest et du centre sont arrivés en Europe, ce qui représente 18 pour cent du total des arrivées, contre 12 174 en 2020 (13%). Les restrictions de mobilité imposées par ces pays pourraient expliquer cette baisse. Il est à noter que l'Espagne n'a pas encore publié les nationalités d'arrivées pendant la période d'octobre-décembre 2020, qui augmentera probablement le chiffre total de 2020.

PAYS	2019 (% proportion d'arrivées de WCA par pays)	2020 (% proportion d'arrivées de WCA par pays)
GRECE	3,372 (5%)	834 (9%)
ITALIE	2,592 (58%)	5,322 (16%)
ESPAGNE	14,027 (43%)	5,473 (14%) (Pas de données pour Octobre-Décembre 2020)
AUTRE	2,860 (25%)	545 (10%)
<b>TOTAL</b>	<b>22,851 (18%)</b>	<b>12,174 (13%)</b>

*Nombre de migrants irréguliers originaires d'Afrique de l'Ouest et du Centre en Europe en 2019 et en 2020, et proportion des arrivées, par pays principal d'arrivée et par année*

La réduction des flux migratoires en Europe, et en particulier celle des ressortissants de l'Afrique de l'ouest et du centre, peut s'expliquer par de multiples facteurs : une surveillance plus stricte des frontières, des accords améliorés et renforcés de coopération sur le contrôle des frontières, des restrictions de mobilité liées au COVID-19, une diminution des opportunités économiques et des revenus pour les migrants potentiels, ainsi que des risques accrus de voyage.

### Reprise de la Route de l'Atlantique Ouest-africaine (WARR)

En 2020, les routes empruntées par les migrants ont largement évolué : la tendance clé était la réactivation de la Route Atlantique Ouest-africaine (WARR). Selon le Ministère espagnol de l'intérieur, 23 023 individus sont arrivés irrégulièrement aux îles Canaries en 2020, soit une

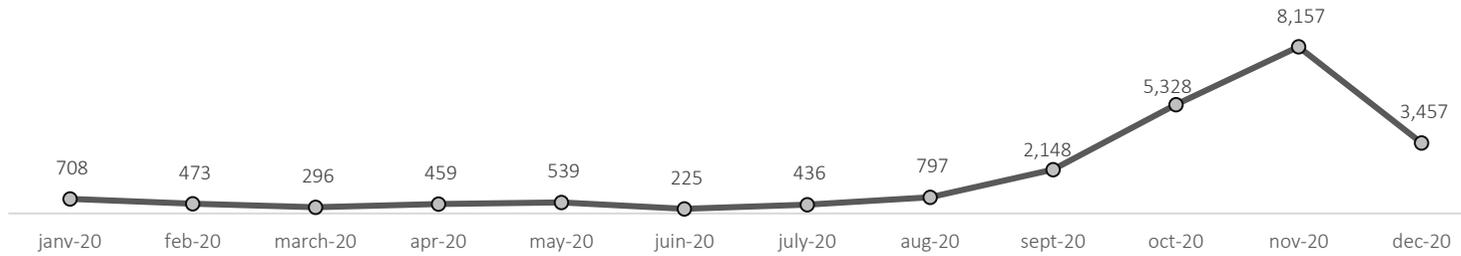
**cent entre 2019 et 2020.**

**23 023 individus sont arrivés aux îles Canaries en 2020,**

## HIGHLIGHTS

augmentation de 20 336 individus comparé à 2019 (2 698). Le quatrième trimestre 2020 a vu le plus grand pic d'arrivées, avec une croissance importante à partir d'octobre. L'augmentation de départs à travers cette route était accompagnée d'une augmentation de morts et des disparitions. Douze naufrages ont été enregistrés à travers la WARR en 2020, qui ont fait 849 morts, la moitié présumée noyée. A titre de comparaison, en 2019, 16 naufrages ont provoqué la mort de 210 migrants.

**comparé à 2 698  
individus en 2019**



*Arrivées des migrants aux îles Canaries en 2020*

Ce rapport est rendu possible par les généreuses contributions de :



**MiRAC**  
MIGRATION RESOURCE  
ALLOCATION COMMITTEE

Bureau régional de l'OIM pour l'Afrique de l'Ouest et du Centre

Zone 3, Route des Almadies

Dakar BP16 838

Senegal

Tel: +221 33 689 62 00

Fax: +221 33 869 62 33

RO Dakar – Données et Recherches : [rodakar-dataresearch@iom.int](mailto:rodakar-dataresearch@iom.int)



Organisation internationale pour les migrations (OIM)

L'organisme des Nations Unies chargé des migrations